

CAP

CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX
DE CANALISATIONS DE
TRAVAUX PUBLICS

EN APPRENTISSAGE



2 ANS

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel.

Il exerce dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien. Il est capable de réaliser et d'entretenir tout type de réseau.

Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux. Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être polyvalent.
- Participer à un travail d'équipe.
- Être capable d'effectuer toutes les opérations de maintenance usuelle.
- Être adroit.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent de réseaux de canalisation.
- Poseur de canalisations.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : calendrier avec des périodes de 2 semaines ou 1 semaine par mois en formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80
Contact : Benoît FAURE - Animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel Technicien du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros-Oeuvre.
- Baccalauréat professionnel Travaux Publics.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8000€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 48,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 52,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

